



Pêches et Océans  
Canada

## AVIS DE PROJET DE MARCHÉ

**Numéro de la demande de soumission :** FP802-170091

**Date de clôture :** Mardi le 11 Juillet 2017

**Heure de fermeture des soumissions :** 14 heures (heure de l'Est) HAE

Cette invitation à soumissionner est passé pour le compte de Ports pour petits bateaux pour Pêches et Océans Canada.

**Titre: CONCEPTION-CONSTRUCTION – REMPLACEMENT DES TOURS ET DES FONDATIONS**

**Lieu des travaux: North Bay, Ontario (Lake Nipissing)**

**L'ensemble de l'appel d'offre y comprend le suivant :**

1. Avis de Projet de Marché
2. Devis (Description des services requis)
3. Plans
4. Formulaire de soumission (**Obligatoire à être compléter par le soumissionnaire**)

**Emplacement # 1 - Pour les soumissions électroniques SEULEMENT**

S'il vous plaît envoyez votre soumission électronique à l'adresse de courriel suivante:

[Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca)

**Emplacement # 2 - La garantie de soumission (par la poste ou bien messagerie/courrier)**

Pêches et Océan Canada,  
Attention: Beverly Shawana  
Services du matériel et des acquisitions – Bureau d'Ottawa  
200 rue Kent  
Poste 9W081, 9ième étage,  
Ottawa, Ontario K1A 0E6  
Téléphone: (613) 949-1490

**VEILLENZ BIEN NOTEZ**

Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.



Pêches et Océans  
Canada

## **LA PORTÉE DES TRAVAUX / DEVIS**

### **CINQ [5] EMPLACEMENTS PRÈS DE NORTH BAY (ONTARIO)**

#### **1. Description des travaux**

1. Les travaux à effectuer aux termes du présent contrat consistent, entre autres, à fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaires pour :

Se rendre au site avec une barge de travail qui a la certification et la taille appropriées;

Installer cinq [5] nouvelles fondations;

- .1 Trois [3] de ces fondations seront installées conformément aux conceptions fournies dans le présent contrat.
- .2 Les deux [2] autres fondations seront conçues et installées adéquatement par l'entrepreneur.

Installer cinq [5] nouvelles tours d'aides à la navigation fournies par la Garde côtière canadienne;

Démolir les [5] fondations existantes et assurer leur retrait du site;

Ramener les cinq [5] aides à la navigation existantes, avec tout l'équipement d'éclairage, à la base de Parry Sound;

Quitter le site.

2. Les travaux suivants seront entrepris par d'autres et sont donc exclus du présent contrat :

Fournir cinq [5] nouvelles tours d'aides à la navigation munies de lanternes autonomes.

### **FAMILIARISATION AVEC LE SITE**

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter le site et les alentours à leurs propres frais afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, de décider des matériaux nécessaires aux travaux et des moyens d'accès au site, d'examiner et de vérifier la gravité et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à ces conditions, les conditions du sol, et tout hébergement qui leur sera nécessaire. Ils doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements requis quant aux risques, aux imprévus et aux autres circonstances qui peuvent avoir



une incidence sur leur soumission. Aucune indemnité ne sera prévue par la suite en raison d'une erreur ou de la négligence relativement à l'observation et à la détermination appropriées des conditions applicables.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner la section 01 35 309 – Exigences en matière de santé et de sécurité. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toutes les visites du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

### **Dates de début et d'achèvement prévues:**

Les services de l'entrepreneur débuteront lors de l'attribution du contrat. L'achèvement prévu du projet est en date du **31 octobre 2017**.

### **EXIGENCES OBLIGATOIRES :**

- Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de 2 000 000 \$ par incident. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'autorité compétente, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

**Remarque:** Toutes les garanties de soumission seront retournées aux soumissionnaires, sauf en ce qui concerne la garantie de soumission présentée par le soumissionnaire retenu, laquelle sera conservée jusqu'à ce que dernier ait fourni une garantie contractuelle

**Période des questions et réponses:** Le MPO acceptera les questions des soumissionnaires jusqu'à Jeudi le **15 juin 2017**. Ils doivent être envoyés **directement et uniquement** à l'agent des contrats mentionné ici-bas.

**Toute demande de renseignements** concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

**Beverly Shawana**

Agent principal des contrats

Courriel: [beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca](mailto:beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca)

**Téléphone: (613) 949-1490**